

# **Le communiqué du Conseil des ministres du 15 avril 2020**

Le Conseil des ministres s'est tenu le mercredi 15 avril 2020, en visioconférence, sous la présidence du Chef de l'Etat, son Excellence, Monsieur Macky SALL.

Le Chef de l'Etat a, à l'entame de sa communication, adressé ses chaleureuses félicitations à la communauté chrétienne, au sortir de la semaine sainte et de la célébration de la fête de Pâques. Le Président de la République a en outre remercié toutes les autorités religieuses du Sénégal qui se sont engagées avec l'Etat et les populations dans la lutte contre la pandémie du COVID-19.

Le Chef de l'Etat, abordant la question de l'accompagnement des citoyens dans le contexte du COVID-19, a informé le Conseil avoir procédé au lancement des opérations d'aide alimentaire d'urgence. Il a, à cet effet, demandé au Ministre du Développement communautaire, en rapport avec le Ministre des Forces armées et le Ministre de l'Intérieur de veiller à l'acheminement rapide à destination et à la distribution, dans les meilleures conditions par des commissions créées au niveau territorial, des dotations alimentaires.

Le Président de la République a salué les contributions des collectivités territoriales. Il a, par ailleurs, demandé au Ministre des Collectivités territoriales et au Ministre des Finances et du Budget de faciliter aux collectivités territoriales, les procédures administratives et budgétaires en vue de l'allocation complémentaire de secours aux populations vulnérables.

Le Président de la République a insisté sur la nécessité de déployer, dans les meilleurs délais, l'assistance de l'Etat à nos compatriotes de la Diaspora affectés par la pandémie. Le Chef de l'Etat a, au sujet de la maîtrise de la pandémie du COVID-19 et du plan national d'investissement dans le secteur de la santé, demandé au Ministre de la Santé et de l'Action sociale, en relation avec les ministres concernés de renforcer davantage les

dispositifs de prévention, de veille et d'alerte précoce au niveau des structures sanitaires et des lieux publics, au regard du développement de la transmission communautaire.

Le Président de la République a, dans cette perspective, informé le Conseil avoir eu une séance de travail en visioconférence le jeudi 09 avril 2020, avec des universitaires et spécialistes de la Santé afin de renforcer davantage la riposte et de préparer l'après COVID-19 pour notre système de santé. Il a, à cet égard, magnifié les compétences de nos ressources humaines nationales en matière de santé publique et réitéré les félicitations et encouragements de la Nation aux personnels concernés, tout en les invitant à participer activement à la mise en œuvre du Grand Plan National d'Investissement quinquennal, dont la finalisation est prévue en fin avril 2020.

Le Président de la République a, dès lors, demandé au Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, de poursuivre les réformes entamées dans le cadre de la modernisation de notre système judiciaire et de l'administration pénitentiaire.

Le Chef de l'Etat, revenant sur la gestion et le suivi des affaires intérieures, a abordé la situation scolaire et universitaire. Il a à cet égard, demandé au Ministre de l'Education nationale et au Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et au Ministre de la Formation professionnelle de mener des concertations urgentes avec les partenaires sociaux en vue d'évaluer l'impact global du COVID-19 sur le secteur éducatif. Il a également demandé aux ministres d'élaborer une feuille de route pour la poursuite des enseignements de même qu'un agenda des évaluations, examens et concours, tout en tenant compte aussi de l'impact sur les établissements d'enseignement privés.

Le Président de la République a, au titre du fonctionnement des institutions financières durant la pandémie du COVID-19, demandé au Ministre des Finances et du Budget, en relation avec celui de l'Economie et de l'Observatoire de la Qualité de services financiers, d'engager, avec les responsables de la BCEAO, des établissements de crédit et des institutions de microfinance, des consultations afin de sécuriser davantage le traitement diligent des opérations financières et de faire bénéficier aux différents agents économiques, d'un report d'échéances de leurs crédits sur une période à convenir.

Le Chef de l'Etat a clos sa communication sur le suivi de la coopération, des partenariats et sur son agenda.

Au titre des Communications, le Conseil a enregistré les interventions de différents ministres.

Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a examiné et adopté:

- le projet de loi relatif à la prorogation des délais en matière civile, commerciale, sociale et administrative et à la suspension des mesures d'expulsion ;
- le projet de loi portant suspension des recours, de l'exécution des sentences et prorogation de certains délais, en matière pénale ;
- le projet de décret portant règlement général sur la comptabilité publique.

Fait à Dakar le 15 avril 2020

Le Ministre Porte-Parole du Gouvernement

Ndèye Tické Ndiaye DIOP